Bâtiment scolaire provisoire La Roseraie, Genève

Les pronostics qui avaient été établis quant au nombre d'élèves en ville de Genève se sont trouvés rapidement et fortement dépassés par la réalité. Lorsque cet état de fait s'imposa avec évidence, il était déjà trop tard pour construire de nouvelles écoles selon la procédure habituelle. Au début des années scolaires 1990, 1991 et 1992, Genève a donc dû mettre sur pied un programme de construction qui lui permettrait de disposer aussi rapidement que possible des nouveaux locaux scolaires devenus nécessaires. Il lui fallait aborder le problème sous trois aspects essentiels: les terrains à trouver, les délais à tenir et un juste rapport coût/utilité pour des constructions appelées à être provisoires.
Au collège La Roseraie, huit nouvelles classes étaient nécessaires pour la rentrée de 1990. Plusieurs extensions possibles du bâtiment existant, une construction du XIXe siècle, furent envisagées. Finalement, le choix s'est porté sur un bâtiment provisoire, qui agrandit le collège sur la rue Barthélémy-Menn contiguë. La rue a par conséquent été interdite à la circulation, le temps du provisoire, au bénéfice des écoliers et des piétons. Comme cela avait été le cas pour la recherche de terrains, c'est une voie peu orthodoxe que l'on a suivie pour la réalisation proprement dite. En d'autres termes, on voulait un système de construction conforme au caractère provisoire du bâtiment, et l'on a délibérément réduit les exigences de qualité par rapport à ce qui se fait d'habitude. Il fallait une «architecture rapide», produisant des salles de classe vite disponibles et utilisables.
La solution retenue fut celle d'une construction préfabriquée en bois. L'ensemble du bâtiment provisoire repose sur une substructure métallique. Les façades et les parois intérieures sont en panneaux préfabriqués. Entre les classes, les cloisons assurent une bonne isolation acoustique. Grâce à une planification bien menée, associée à la rapidité que permet la construction en bois, le projet a été mené à terme en un temps record: à la mi-février 1990, le crédit était accordé; le 11 avril, les travaux commençaient et le 27 août 1990, les élèves entraient dans les nouveaux locaux.
Les volumes intérieurs sont généreusement dimensionnés, clairs et agréablement colorés. Si l'exigence première a été celle de la rapidité, tant pour le projet que pour son exécution, elle n'a pourtant pas empêché une architecture extrêmement intéressante. De nécessité on a fait (avec l'aide de la construction en bois) vertu.

Aygon Arikök

Ont participé à cette réalisation

Architecte	A. Arikök & G. Gagliardi, Genève
Collaborateur responsable	Robert Beffa
Maître d'ouvrage	Service des bâtiments de la Ville de Genève
Ingénieur	A. Jorand & A. Roget, Carouge
Construction bois	François Erbeia, Vandœuvres

Donnés de construction

Lieu	Barthélémy-Menn 11, 1205 Genève	
Durée	mars–septembre 1990	
Coût du m^3 (base 1991)	Fr. 530.–	
Bois de construction	épicéa/sapin	59 m^3
	lamellé-collé	18 m^3
Matériaux dérivés du bois	panneaux de particules	6050 m^2

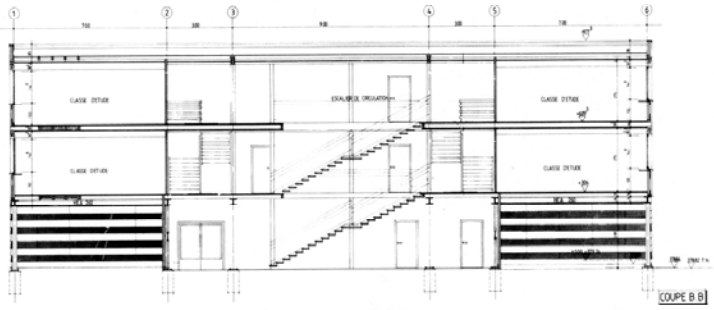
CLASSE DITUER
ESCALIER DE CIRCULATION
CLASSE DITUER
CLASSE DITUER
CLASSE DITUER
COUPE B B

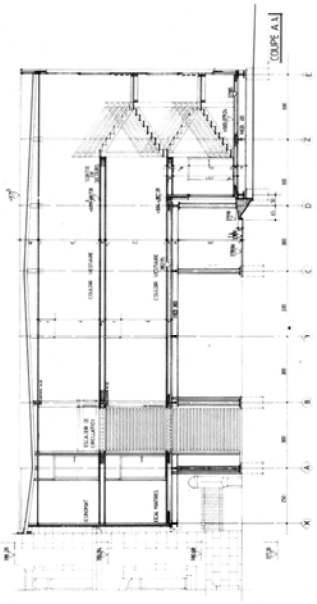
COUPE A A

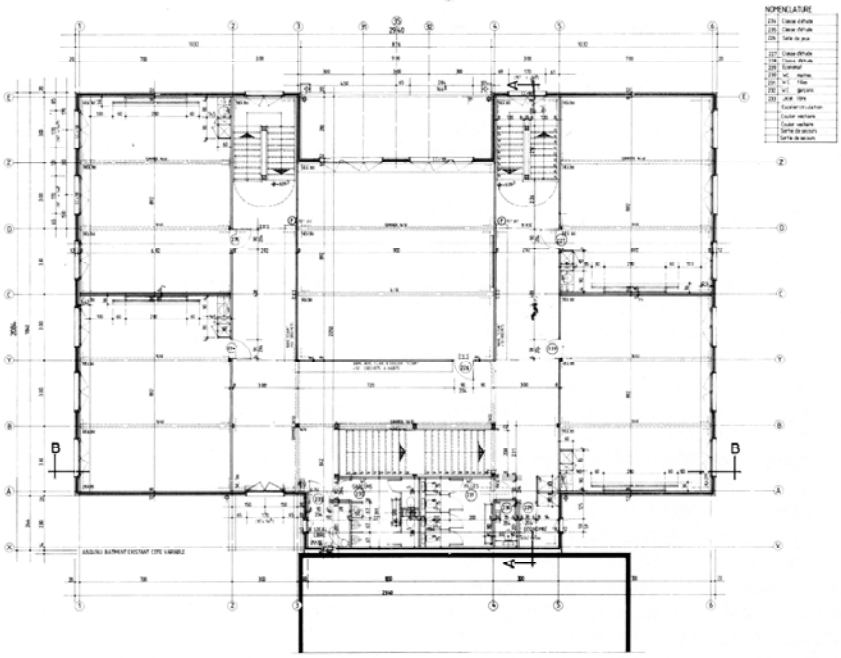
NOMENCLATURE
B
B